



**FINANCES  
PUBLIQUES**

# **Évaluation et gestion des risques budgétaires**

**FRFP52**

**PARIS**

**2 SEMAINES**

**OPTION 1 : 4 900 € <sup>(1)</sup> / OPTION 2 : 6 160 € <sup>(2)</sup>**

**du 28/09/2026 au 09/10/2026**

**Concernant les coûts :**

**(1)** : L'option 1 comprend les frais pédagogiques et les frais annexes, la fourniture d'un kit pédagogique incluant un ordinateur portable et/ou une tablette numérique, la pause-café, la participation aux frais de déjeuner, les activités culturelles et touristiques, les déplacements en région parisienne et les services organisation et logistique de l'équipe CIFOPE.

**(2)** : L'option 2 comprend, en plus de tous les éléments de l'option 1, l'hébergement et le petit déjeuner pendant toute la durée de la formation (7, 14 ou 21 nuits maximum). Les repas du soir et autres dépenses personnelles nécessaires ne sont pas pris en compte.

**CIFOPE**  
EXPERTISE ET FORMATION

# Évaluation et gestion des risques budgétaires

## OBJECTIFS

- Renforcer les capacités des participants à identifier, analyser et évaluer les risques budgétaires qui menacent la stabilité des finances publiques.
- Comprendre l'impact des passifs conditionnels sur le budget et développer des mesures d'atténuation adaptées.
- Proposer des stratégies institutionnelles pour une gestion proactive des risques budgétaires.
- Élaborer des rapports pertinents sur les risques budgétaires pour soutenir la prise de décision.

## THÈME ET MODULES PÉDAGOGIQUES

- **Définition et caractéristiques des risques budgétaires** : Formuler et clarifier les notions de risques budgétaires et de passifs conditionnels afin de permettre aux participants de les reconnaître dans différents contextes de gestion publique.
- **Identification, analyse et évaluation** : Appliquer des méthodes structurées pour recenser, analyser et évaluer les principaux risques budgétaires afin d'en apprécier la probabilité, l'impact et les priorités de traitement.
- **Risques issus de sources particulières** : Repérer et analyser les risques budgétaires spécifiques liés à certaines sources (dette, garanties, PPP, entreprises publiques, contentieux, catastrophes, etc.) afin d'anticiper leurs effets potentiels sur les finances publiques.
- **Rapports sur les risques budgétaires** : Élaborer des rapports clairs et exploitables sur les risques budgétaires (structure, contenu, indicateurs, scénarios) afin d'éclairer la décision, la communication et la transparence vis-à-vis des parties prenantes.
- **Dispositifs institutionnels de suivi** : Mettre en place ou renforcer des dispositifs institutionnels de suivi et de gestion des risques budgétaires afin de structurer les responsabilités, les processus, la gouvernance et le reporting dans la durée.

## POUR QUI ?

Cadres des ministères des finances, de l'économie et de planification ;  
Membres des comités de cadrage macroéconomique et macro budgétaires ;  
Cadres des services des études et des statistiques ;  
Conseillers en finances publiques ;  
Cadres des ministères sectoriels chargés de planification et de l'élaboration des CDMT/DPPD.

## POURQUOI CHOISIR CETTE FORMATION ?

- **Approche complète et intégrée** : Cette formation offre une vue d'ensemble des risques budgétaires, avec des outils pratiques pour anticiper, analyser et atténuer les risques financiers.
- **Cadres internationaux** : Basée sur des méthodologies reconnues mondialement, elle permet d'évaluer et d'améliorer les dispositifs de gestion des risques budgétaires selon les meilleurs standards internationaux.
- **Focus sur les réformes actuelles** : Vous serez formés aux dernières réformes et pratiques en matière de gestion des risques budgétaires, essentielles pour renforcer la gouvernance des finances publiques.
- **Résultats immédiats** : À l'issue de cette formation, vous maîtriserez les techniques d'identification, d'évaluation et de gestion des risques budgétaires, immédiatement applicables dans vos institutions.

